

Enseigner la spécialité histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques en Terminale

Présentation académie de Limoges

Mai-Juin 2020

Quelles finalités de l'enseignement d'HGGSp?

- **Extrait du préambule du programme**
- L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. En adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie des classes de première et terminale.
- L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. À ce titre, il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales. L'examen de questions politiques, lié à leur observation sur un territoire, l'intérêt accordé aux relations internationales, l'étude de l'histoire et des caractéristiques d'institutions supranationales telles que l'Union Européenne ou l'ONU, confèrent à la géopolitique une place centrale dans ce programme.

Quelles finalités de l'enseignement d'HGGSp?

- **Extrait du préambule du programme**
- L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. En adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie des classes de première et terminale.
- L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. À ce titre, il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales. L'examen de questions politiques, lié à leur observation sur un territoire, l'intérêt accordé aux relations internationales, l'étude de l'histoire et des caractéristiques d'institutions supranationales telles que l'Union Européenne ou l'ONU, confèrent à la géopolitique une place centrale dans ce programme.

Quelles compétences travaillées en HGGSp?

ANALYSER, INTERROGER, ADOPTER UNE DÉMARCHÉ RÉFLEXIVE

- capacités d'analyse et de réflexion
- confronter les points de vue,
- poser des questions.

!! En terminale, exposer en pleine autonomie ces éléments.

TRAVAILLER DE MANIÈRE AUTONOME

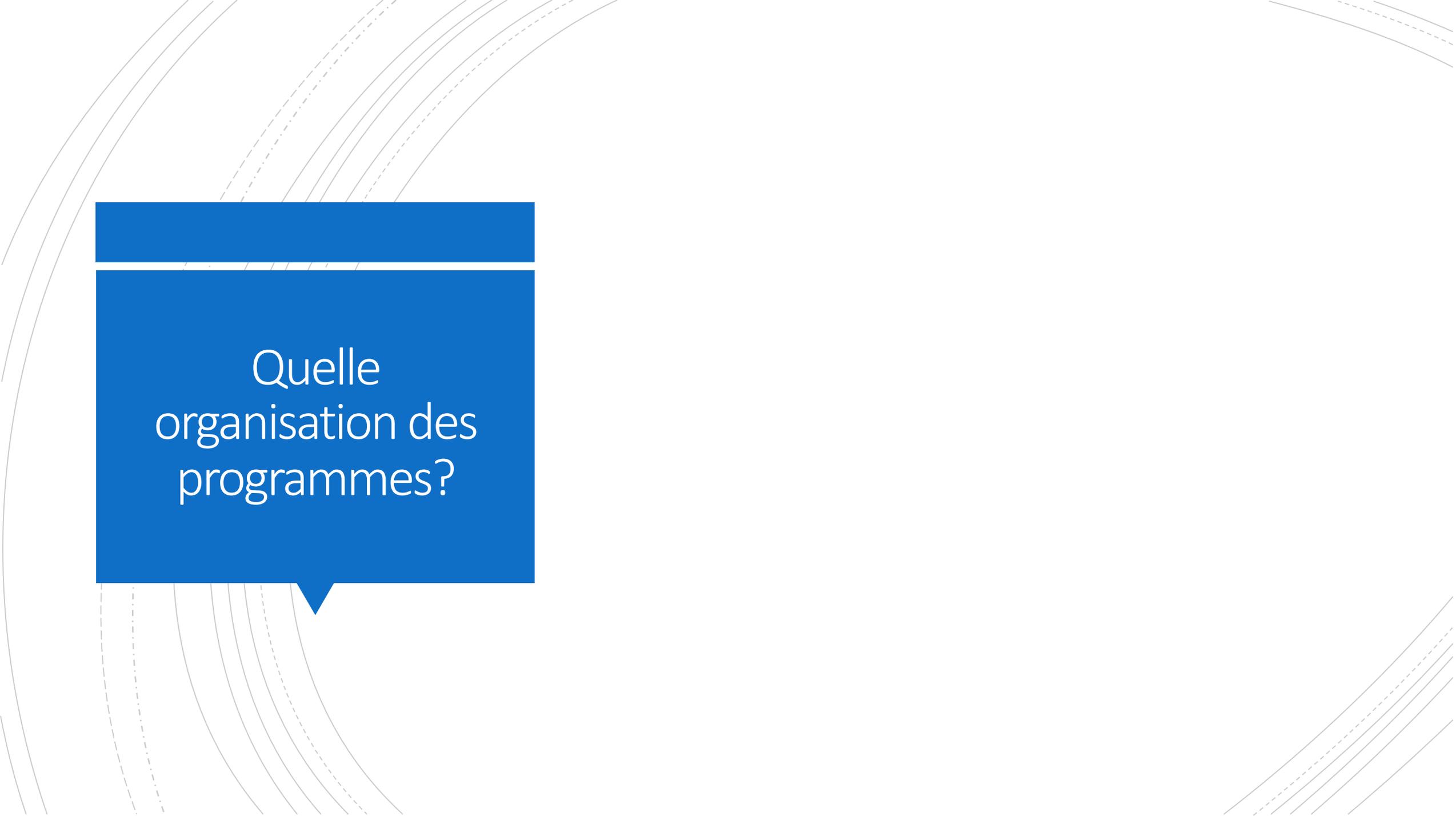
- la spécialité demande une **part plus grande de travail individuel** / préparer à la poursuite des études.

S'EXPRIMER À L'ORAL

- développer une expression orale construite et argumentée
- prise de parole en cours exposés individuels et collectifs
- prise de parole régulière, structurée et pertinente
- !! En terminale, prise de la parole + plus longue / se préparer à l'épreuve orale du Bac.**

SE DOCUMENTER

- **compétence fondamentale pour la réussite dans le supérieur**
- travail guidé par professeur doc
- accompagne méthodiquement dans sa recherche de sources ou d'information (Internet)
- fiche de lecture
- !! En terminale, place + grande à la documentation en autonomie.**

The background features several sets of concentric, curved lines in shades of gray, some solid and some dashed, creating a sense of motion or a circular path. A prominent blue speech bubble is positioned on the left side of the slide.

Quelle
organisation des
programmes?

Traitement d'un thème de travail (26-28 heures)

Des questions qui ne sont pas des questions d'histoire de géographie, ou de sciences po mais qui mixent les approches

Des questions qui s'appuient sur des exemples pris dans des temps et des espaces variés

Des questions qui visent à:
-saisir concrètement la complexité du thème par différentes études
-construire concepts et notions sur le thème

Objet conclusif: appliquer sur un cas concret les concepts et méthodes travaillés dans les Axes 1 et 2.

Axe 2: Etudier le thème, construire des notions, en élargissant l'approche du sujet

Axe 1: Etudier le thème, construire des notions, en précisant l'approche par rapport à l'introduction

Un objet conclusif dont la démarche est inversée par rapport à celle des questions :
-Aborder un cas concret pour réinvestir des notions vues dans les questions
-Appliquer des notions travaillées dans un cadre différent

Partir du concret, du visible ici et maintenant pour montrer l'actualité du thème, la nécessité d'une réflexion sur celui-ci ... et du recul dans le temps et dans l'espace à son sujet

Introduction: Définir les problématiques à partir « d'une situation critique actuelle »

Traitement d'un thème de travail (26-28 heures)

**Horaire indicatif possible:
4-6h**

**Introduction: Définir les
problématiques à partir « d'une
situation critique actuelle »**

**Horaire indicatif possible:
6-8h**

**Axe 1: Etudier le
thème, construire
des notions, en
précisant
l'approche par
rapport à
l'introduction**

**Horaire indicatif possible:
6-8h**

**Axe 2: Etudier le
thème, construire
des notions, en
élargissant
l'approche du sujet**

**Horaire indicatif possible:
7-9h**

**Objet conclusif:
appliquer sur un
cas concret les
concepts et
méthodes
travaillés dans les
Axes 1 et 2.**

Déployer sa liberté pédagogique

Quelques chiffres clés

Nombre d'heures d'enseignement
(+/- 27h/thème) **162 (27 semaines)**



Nombre d'heures
par semaine

6



Nombre de jalons





**Des allers-retours à faire
entre thématiques
d'axes et jalons**

- Les jalons peuvent donner des idées quant aux problématiques à développer...
- Mais en retour s'inscrivent dans une interrogation plus large

**... dans la perspective
de l'axe travaillé**

- Ils sont à aborder dans la seule perspective de l'axe travaillé
- Le travail d'historicisation et de contextualisation est de ce fait très limité.

Doivent être traités...

- Leur approche est attendue...
- Avec des degrés d'approfondissement variables selon les cas...
- Et ne sont pas exclusifs d'autres entrées concrètes

La place des jalons

Les jalons peuvent être traités de diverses manières

« Le professeur apprécie le degré d'approfondissement de l'étude de chaque jalon »



« une présentation conduite par le professeur »

TEMPS COURT

APPROFONDISSEMENT + LÉGER



« des exposés et/ou des dossiers individuels ou collectifs à l'initiative des élèves »

TEMPS LONG

APPROFONDISSEMENT + CONSÉQUENT



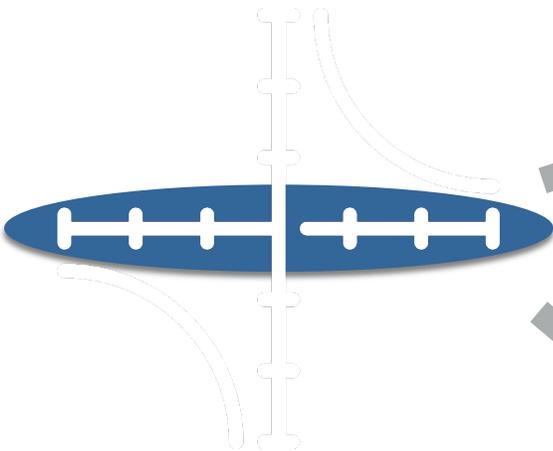
TEMPS VARIABLE

autres productions, dont numériques



Les Axes et Objets conclusifs un traitement varié à la condition que...

AXES ET
OBJETS CONCLUSIFS



TEMPS



≠



Un axe peut être traité plus rapidement qu'un autre...

CONTENUS



=



...à la condition que les contenus soient suffisants pour répondre aux attentes de l'évaluation finale.



Les épreuves terminales d'HGGSp (réf. BO spécial 13/02/2020)

- **Épreuve écrite**
- Durée : 4 heures
- **Objectifs**
- L'épreuve porte sur la partie du programme de l'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de la classe de terminale (cf. arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) suivante :
- - les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ;
- - les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires.
- Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.
- L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :
- - mobiliser des connaissances acquises dans différents contextes et cadres ;
- - construire une problématique ;
- - rédiger des réponses construites et argumentées ;
- - exploiter, organiser et confronter des informations ;
- - analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ;
- - faire preuve de capacités de réflexion en les étayant sur des connaissances.

4 thèmes sur 6 pris en compte pour tenir compte du calendrier des épreuves écrites. Semi alternance des thèmes

Thèmes 2 (faire la guerre, faire la paix) et 5 (l'environnement entre exploitation et protection) toujours présents.

Pour les autres : thèmes à numéros pairs les années impaires, thèmes à numéros impairs les années paires

- **Épreuve écrite**

- Durée : 4 heures

- **Objectifs**

- L'épreuve porte sur la partie du programme de l'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de la classe de terminale (cf. arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) suivante :

- - les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires :

- - les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires.

- Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

- L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- - mobiliser des connaissances acquises dans différents contextes et cadres ;

- - construire une problématique ;

- - rédiger des réponses construites et argumentées ;

- - exploiter, organiser et confronter des informations ;

- - analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ;

- - faire preuve de capacités de réflexion en les étayant sur des connaissances.

Des capacités évaluées dans les épreuves terminales « classiques » en histoire géographie, relevant de trois champs principaux:
-organisation/ rédaction d'un écrit
-argumentation/ démonstration
-analyse/ exploitation de données

- **Épreuve écrite**
- Durée : 4 heures
- **Objectifs**
- L'épreuve porte sur la partie du programme de l'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de la classe de terminale (cf. arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) suivante :
- - les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ;
- - les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires.
- Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.
- L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :
- - mobiliser des connaissances acquises dans différents contextes et cadres ;
- - construire une problématique ;
- - rédiger des réponses construites et argumentées ;
- - exploiter, organiser et confronter des informations ;
- - analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ;
- - faire preuve de capacités de réflexion en les étayant sur des connaissances.

Deux exercices dans une épreuve, chacun d'une durée à peu près équivalente.

Aucune indication officielle de barème (une note unique pour l'ensemble de l'épreuve).

Deux thèmes sur les 4 travaillés jusqu'aux épreuves seront forcément abordés.

L'épreuve porte sur les thèmes de terminale, appuyés sur les notions de première

- **Épreuve écrite**
- Durée : 4 heures
- **Structure**
- L'épreuve est composée de deux exercices notés chacun sur 10 points :
- - une dissertation ;
- - une étude critique d'un (ou deux) document(s).
- Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème.
- **A. Dissertation**
- La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion. Le candidat doit montrer :
 - - qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;
 - - qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;
 - - qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.
- Pour traiter le sujet, le candidat :
 - - analyse le sujet et élabore une problématique ;
 - - rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).
- La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

La dissertation. Manifester la différence avec la composition, exercice (ancien) de la seule discipline histoire géographie. Insistance sur les enjeux de discussion propres au sujet posé et la nécessité d'un vrai questionnement problématique.

Cadre formel de la dissertation (introduction, parties conclusion)

Toute illustration pertinente sera une valorisation, pas une attente

- **Épreuve écrite**
- Durée : 4 heures
- **Structure**
- L'épreuve est composée de deux exercices notés chacun sur 10 points :
- - une dissertation ;
- - une étude critique d'un (ou deux) document(s).
- Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème.
- **A. Dissertation**
- La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion. Le candidat doit montrer :
- - qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;
- - qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;
- - qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.
- Pour traiter le sujet, le candidat :
- - analyse le sujet et élabore une problématique ;
- - rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).
- La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Étude critique de document(s)
Trois grands attendus sur un document: le comprendre, en saisir des informations de façon ordonnée, en avoir une approche critique (éléments de contexte, analyse/ contradictions internes...)
Dégager une problématique (lien avec la consigne, un thème...) enjeu de discussion
Cadre formel précis: introduction, paragraphes (et non parties) conclusion

- **Épreuve écrite**
- Durée : 4 heures
- **Structure**
- L'épreuve est composée de deux exercices notés chacun sur 10 points :
- - une dissertation ;
- - une étude critique d'un (ou deux) document(s).
- Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème.
- **B. Étude critique de document(s)**
- Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer. Le candidat doit montrer :
- - qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;
- - qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;
- - qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;
- - qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.
- Pour traiter le sujet, le candidat :
- - analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;
- - rédige une introduction comportant une problématique ;
- - organise son propos en plusieurs paragraphes ;
- - rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.

Les épreuves terminales d'HGGSp (réf. BO spécial 13/02/2020)

- **Épreuve écrite: éléments de synthèse**
- Durée : 4 heures
- Une épreuve dont les cadres formels s'éloignent des exercices d'histoire géographie de tronc commun mais aussi de l'épreuve de spécialité de fin de première pour les élèves ne retenant pas la spécialité HGGSp en terminale. Il importe de clairement marquer les différences d'attentes entre cette épreuve de spécialité et les autres
- Une épreuve qui vise tout à la fois à évaluer les capacités:
 - de synthèse
 - d'analyse
 - de construction d'un questionnement des candidats.
- La construction autonome d'un questionnement par l'élève est :
 - au cœur de cette épreuve (et témoigne de la place de la géopolitique et des sciences politiques).
 - amène à travailler spécifiquement ce dernier en classe (notamment dans les introductions de thèmes)
- La capacité à argumenter et contre argumenter est centrale et:
 - S'éloigne des habitudes de la composition ou de la réponse organisée
 - Permet d'articuler ce travail à l'écrit avec les épreuves orales

Les épreuves terminales d'HGGS_p (réf. BO spécial 13/02/2020)

- **Épreuve orale dite « grand oral »**
- **Définition et objectifs**
- Épreuve orale
- Durée : 20 minutes
- Préparation : 20 minutes
- Coefficient : 10
- L'épreuve orale terminale est l'une des cinq épreuves terminales de l'examen du baccalauréat.
- Elle est obligatoire pour tous les candidats qui présentent l'épreuve dans les mêmes conditions.
- Les candidats à besoins éducatifs particuliers peuvent demander à bénéficier d'aménagements de l'épreuve conformément à l'annexe 2.
- **Finalité de l'épreuve**
- L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.
- **Évaluation de l'épreuve**
- L'épreuve est notée sur 20 points.
- Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille indicative de l'annexe 1.

Une épreuve orale qui permet d'envisager:

- les capacités d'argumentation
- la maîtrise de savoirs disciplinaires et la manière de les relier entre eux,
- la manière de s'inscrire dans un projet personnel.

L'épreuve n'est pas une épreuve professionnelle mais amène le candidat à exprimer le sens qu'il donne aux enseignements reçus...
... et à les mettre en perspective

- **Épreuve orale dite « grand oral »**
- **Définition et objectifs**
- Épreuve orale
- Durée : 20 minutes
- Préparation : 20 minutes
- Coefficient : 10
- L'épreuve orale terminale est l'une des cinq épreuves terminales de l'examen du baccalauréat.
- Elle est obligatoire pour tous les candidats qui présentent l'épreuve dans les mêmes conditions.
- Les candidats à besoins éducatifs particuliers peuvent demander à bénéficier d'aménagements de l'épreuve conformément à l'annexe 2.
- **Finalité de l'épreuve**
- L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.
- **Évaluation de l'épreuve**
- L'épreuve est notée sur 20 points.
- Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille indicative de l'annexe 1.

Les épreuves terminales d'HGGS_{Sp} (réf. BO spécial 13/02/2020)

- **Épreuve orale dite « grand oral »**
- **Format et déroulement de l'épreuve**
- L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :
- **Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)**
- Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.
- Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.
- Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.
- Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.
- Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.
- Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

-le candidat doit intégrer les deux spécialités à la préparation des deux questions présentées aux jury et ne choisit pas la question posée à l'oral.
-les questions abordées ne portent pas obligatoirement sur le programme de terminale.
-l'oral est individuel mais le travail de préparation peut avoir été réalisé avec d'autres élèves.
-cet oral d'exposition est court (5') et doit être présenté sans notes

- **Épreuve orale dite « grand oral »**
- **Format et déroulement de l'épreuve**
- L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :
- **Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)**
- Au début de l'épreuve, **le candidat présente au jury deux questions.**
- Ces questions portent sur **les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale.** Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. **Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal.** Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.
- Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.
- **Le jury choisit une des deux questions.** Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. **L'exposé du candidat se fait sans note.**
- **Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.**
- Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Les épreuves terminales d'HGGS_p (réf. BO spécial 13/02/2020)

- **Épreuve orale dite « grand oral »**
- **Format et déroulement de l'épreuve**
- L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :
- **Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)**
- Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.
- **Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)**
- Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.
- Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.
- Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.
- Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

-la 2^e partie, la plus longue, constitue un oral en interaction. Il s'agit d'évaluer, à partir de l'exposé réalisé la capacité d'argumentation et la maîtrise des connaissances des programmes de spécialité sans transformer l'épreuve en épreuve d'érudition (cibler les notions clés et les repères sur les jalons).

-Il importe de partir du sujet traité par le candidat et élargir petit à petit le champ notionnel pour mettre en confiance le candidat.

- **Épreuve orale dite « grand oral »**
- **Format et déroulement de l'épreuve**
- L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :
- **Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)**
- Le jury interroge ensuite le candidat pour **l'amener à préciser et à approfondir sa pensée**. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.
- **Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)**
- Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.
- Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.
- Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.
- Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

-la 3^e partie est la plus originale de l'épreuve orale.

Cette partie de l'oral part de la prestation de l'élève elle doit permettre d'envisager:

- son regard sur les enseignements suivis, le sens qu'il leur donne
- comment cela peut servir un projet personnel qui est d'abord un projet d'études
- comment il a pu appuyer celui-ci sur l'analyse d'informations diverses.

- **Épreuve orale dite « grand oral »**
- **Format et déroulement de l'épreuve**
- L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :
- **Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)**
- Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.
- **Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)**
- **Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études**, voire son projet professionnel. Il **expose les différentes étapes de la maturation de son projet** (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.
- Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.
- Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.
- Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

Annexe 1 - Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale (réf. BO spécial 13/02/2020)

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
<u>très insuffisant</u>	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
<u>insuffisant</u>	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances <u>réelles</u> , mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
<u>satisfaisant</u>	Quelques variations dans l' <u>utilisation</u> de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
<u>très satisfaisant</u>	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, <u>fluidité</u> , variations <u>et</u> nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances <u>maîtrisées</u> , les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Les épreuves terminales d'HGGSp (réf. BO spécial 13/02/2020)

- **Épreuve orale : éléments de synthèse**
- Durée : 20 minutes, préparation 20 minutes
- Une épreuve dont le découpage temporel en 3 temps est très codifié et doit faire l'objet d'une mise en œuvre rigoureuse.
- Une épreuve qui combine:
 - Un oral d'exposé,
 - Un oral en interaction à partir d'un sujet de travail
 - Un oral en interaction sur la réflexion autour d'un projet de l'élève
- Une épreuve qui suppose toujours un questionnement relié à la démarche de l'élève et qui ne peut faire l'objet de questions « hors sol » de vérifications de connaissances. L'objectif de l'épreuve est d'amener l'élève à développer une argumentation, il faut éviter de le piéger.
- Une épreuve qui suppose pour l'élève:
 - Une bonne maîtrise des contenus notionnels des enseignements de spécialité mais pas d'érudition
 - Une vraie réflexion en amont sur le sens des disciplines étudiées et pas seulement leurs contenus
- Une épreuve qui suppose pour les examinateurs:
 - Une écoute bienveillante de l'élève
 - Une capacité à établir un lien entre les différentes questions posées à partir de propos de l'élève